

# REGLEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

L'arrêt de bus scolaire est situé sur le parking de la salle polyvalente.

Les enfants accueillis à la garderie seront accompagnés à l'arrêt du bus le matin et raccompagnés le soir à la garderie (prévoir un vêtement de pluie).

## Les absences

**Il est impératif** de prévenir la personne responsable de l'accompagnement scolaire, par téléphone en cas d'absence de l'enfant avant le départ ou avant le retour pour des raisons évidentes de gestion du groupe.

**sur le portable de l'accompagnateur au n° suivant:**

**06 13 14 19 26**

**Et par mail à l'adresse:**

**garderie-de-sciecq@orange.fr**

**Prévenir l'accompagnateur dans les cas suivants :**

- **absence de l'école**
- **récupération de l'enfant par les parents à la sortie de l'école**

## La santé

Les parents doivent fournir leurs coordonnées personnelles, et professionnelles pour être joints rapidement, en cas d'urgence. Fiche de renseignements à transmettre à la garderie. Joindre également les coordonnées du médecin traitant référent

L'accompagnateur pourra appeler les urgences si nécessaire sans toutefois y accompagner l'enfant.

## Horaires

Les horaires du bus sont les suivants :

- parking de la salle polyvalente à 8h20
- retour à Sciecq, parking de la salle polyvalente à 16 h30, sauf le mercredi retour à 12h15

Les enfants qui ne seront pas récupérés à la descente du bus par leurs parents seront considérés comme étant accueillis à la garderie périscolaire donc soumis à facturation.